

FORMULAIRE DE DUPLICATA DE DIPLÔME

Circulaire n° 2015-0012 du 24-3-2015 sur les modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes (NOR: MENS1507196C)

Toute personne peut demander que soit établi un duplicata de son diplôme si le document original a été détruit, perdu ou volé. Quelle que soit l'origine de la perte, du vol ou de la destruction, l'intéressé doit présenter toutes pièces justificatives officiel/es permettant de vérifier la validité de la demande (déclaration de sinistre, récépissé de plainte, déclaration sur l'honneur, etc.). Seuls le ou les établissement(s) qui ont délivré le diplôme original sont habilités à remettre un duplicata qui est établi sur l'imprimé officiel dans les mêmes formes que l'original et affecté d'un nouveau numéro. Il convient de viser les textes en vigueur au moment de l'obtention du diplôme. La mention « duplicata » apparaît sur le diplôme et une comptabilité des duplicata est tenue à jour par chaque établissement. En cas d'accréditation conjointe il appartient à l'établissement où le diplômé a été inscrit administrativement de délivrer le duplicata.

ETAT CIVIL ET COORDONNEES DU DEMANDEUR

Mr Mme
NOM.....
NOM MARITALPRENOM.....
N° ETUDIANT.....
DATE DE NAISSANCE.....
LIEU DE NAISSANCE (VILLE-PAYS).....
ADRESSE.....
.....
CODE POSTAL.....
VILLEPAYS
MAIL.....TELEPHONE.....

Demande un duplicata de mon diplôme de :

C2I ; CLES ; DU ; DIU ; MAGISTERE ;
DEUG ; DEUST ; DUT ; LICENCE PRO ; LICENCE
MAITRISE ; MASTER ; DESS ; NOTAIRE
HDR ; INGENIEUR ; DES ; DESC ; DOCTORAT

Nom de la formation
Année universitaire d'obtention

Motifs de la demande :

.....
.....
.....
.....

DOCUMENTS A JOINDRE AU FORMULAIRE REMPLI ET SIGNE

Photocopie recto/verso d'un justificatif de votre identité (CNI, passeport...) en cours de validité

Photocopie du relevé de note ou attestation de réussite, copie du diplôme (si possible)

Toutes pièces justificatives officiel/es permettant de vérifier la validité de la demande (déclaration de sinistre, récépissé de plainte, déclaration sur l'honneur, etc.)

MODE DE TRANSMISSION DU/ DES DIPLÔME(S)

Je souhaite qu'une tierce personne retire mon diplôme en mon nom par procuration : Elle devra fournir l'original d'un justificatif de son identité, une copie recto/verso de votre justificatif d'identité (CNI, passeport...) en cours de validité ainsi que ce formulaire rempli et signé de votre part

Je soussigné(e).....
autorise Mme, Mr.....
A retirer mon diplôme de (intitulé exact du diplôme et année d'obtention)
..... Pour valoir ce que
de droit

Je désire recevoir mon diplôme par voie postale ; je souhaite que mon diplôme me soit transmis aux coordonnées indiquées dans le cadre comportant mes informations

- par courrier postal pour la France : fournir une enveloppe A4 affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception en vigueur libellée à vos noms et adresse
- par courrier postal pour l'Union Européenne : fournir une enveloppe A4 affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception en vigueur pour l'Union Européenne (tarif différent selon le pays) libellée à vos noms et adresse
- par la valise diplomatique à l'Ambassade de France ou le Consulat de France de votre pays pour l'étranger: compléter le formulaire de demande de diplôme, fournir les pièces demandées inscrites sur le formulaire et inscrire le nom de l'Ambassade ou Consulat de France le plus proche de votre lieu d'habitation

Fait à : Le :

Nom, prénom et signature :

LE FORMULAIRE REMPLI ET SIGNE AINSI QUE LES DOCUMENTS SONT A REMETTRE EN MAIN PROPRE OU A ENVOYER PAR MAIL OU COURRIER AU SERVICE DE LA SCOLARITE DE VOTRE COMPOSANTE

RESERVE A L'ADMINISTRATION Recommandé AR n° :Envoyé le : Enregistrement n° :
--